**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 FEVRIER 2020**

Présents : Douin Y, Croes D, Maurage D, Vincent JM, Rousch H, Junius C, Hakin L

Excusé : Meyers L

1. **Administratif** :

Encore quelques chiffres pour signaler la meilleure santé du ping francophone. En effet on constate une première croissance au niveau des affiliés depuis bien longtemps. Elle se traduit par une augmentation du nombre d’affiliés de près de 400 pour l’ensemble de l’aile francophone, soit 2,5 %.

L’augmentation est substantielle dans toutes les provinces. Pour notre province c’est, à l’heure actuelle, 99 joueurs en plus que fin de saison passée.

Les chiffres en vrac : 3226 joueurs (3127), 89 non-joueurs (130), 27 mi saison (49), 4 joueurs super division (3), 2 joueurs individuels (8), 247 licence récréative pour 79 licences A l’an passé.

Le nombre important de licences récréatives par rapport aux licences A s’explique en grande partie par le fait que les licences A étaient réservées au débutant de moins de 12 ans, tandis que la licence récréative s’applique aux joueurs de tous âges et de tous classements. Cette licence permet d’avoir une assurance auprès de la fédération et ainsi de pouvoir participer aux entraînements et aux compétitions internes au club en toute sécurité.

Un mot également sur le nombre d’affiliées, qui constitue en province de Liège 12% de la masse des joueurs pour 17% sur l’ensemble de l’aile francophone.

1. **Organisation** :
* Les finales interclubs se tiendront le 9 mai 2020 au CFTT de Blegny.
* Le premier week-end d’avril auront lieu les internationaux de Liège. Il y a 90 joueurs inscrits ainsi que 35 coachs. Quelques petits soucis d’hébergement par manque de place à l’hébergement de Blegny sont les principales préoccupations.

Il faut encore organiser les repas, l’arbitrage et le juge-arbitrage du tournoi.

* La journée récréative est programmée le samedi 17 mai. Elle se fera en collaboration avec la ligue handi-sports qui organise la journée finale du challenge Dandoy. Nous communiquerons à ce sujet dans un avenir proche.
1. **Interclubs**:

S’il y a eu 5 forfaits généraux au premier tour, on en compte 2 supplémentaires au second après 5 journées.

37 équipes ont perdu un point au premier tour suite aux joueurs WO en position 1,2 ou 3. Après 5 journées au second tour on en compte déjà 27.

En ce qui concerne les équipes liégeoises en wallonie-Bruxelles nous sommes optimistes et nous tablons sur maximum deux équipes reléguées à l’issue de la saison. Ceci aurait un effet bénéfique pour toutes les équipes de notre interclubs provincial.

Pour la série de 4ème provinciale qui évolue à 14 pour cette saison, il y aura deux montants, tandis que pour la descente le 13ème et 14ème seront relégués tandis que le 12ème disputera les barrages.

1. **Aile Francophone** :
* L’assemblée générale aura lieu le mardi 17 mars à 19.00 à Andenne.
* Quelques mots et explications en ce qui concerne les championnats individuels de l’aile francophone qui ont fait beaucoup de bruit et couler beaucoup d’encre.

Un programme avait été fait par le bureau de l’aile francophone, mais celui-ci n’a pas trouvé un œil favorable auprès du juge-arbitre et de la cellule sports pour tous. Des joueurs absents appelés à plusieurs reprises avant de se rendre compte de leurs absences. L’autorisation sans concertation de ne pas limité le nombre d’inscrits dans certaines catégories. Enfin le manque évident de réactivité et de proactivité de la part de la direction de l’organisation ont fait de cet évènement une journée à oublier au plus vite.

A l’avenir et afin de garantir la pérennité de l’évènement, il nous semble important d’avoir un collège de juge-arbitre supervisé par un directeur de tournoi.

Dans la foulée de ce tournoi, le responsable de la cellule « sports pour tous », Bernard Van Kerm, a remis sa démission.

* Nous apprenons aussi la démission d’Isabelle Beumier responsable du département de l’arbitrage à l’aile francophone.
* Le sujet de l’interclubs dames a été une nouvelle fois abordé. Il est suggéré de faire des réunions avec un panel représentatif féminin (ex : joueuses, anciennes joueuses, maman de joueuse, entraîneurs féminins, arbitres féminins……). Ces réunions devraient être préparées par nos trois administratrices féminines. Toutefois il faut bien être conscient que ce qu’il devrait sortir de ces réunions, puissent aboutir à des changements sans veto.
1. **Règlements sportifs** :

Comme chaque année à pareille époque c’est le moment, au conseil national, de voter les propositions de modifications aux règlements sportifs.

Les représentants de l’aile francophone iront défendre les positions prises par celle-ci sur les différents points à l’ordre du jour.

Voici les points à l’ordre du jour et les auteurs de ces points

a) Structure de l’interclubs national + mesures transitoires (conseil administration national CAN)

b) Précision dans la désignation du juge arbitre en interclubs (Limbourg LK)

c) Dames sur la liste de force messieurs (West Vlanderen WVL)

d) Nombre illimité de dames sur la LF messieurs (Anvers A)

e) Principe de noyau (LK)

f) Joueurs qualifiés pour la catégorie d’âge vétérans/aînées (CAN)

g) Suppression de l’article obligeant le paiement d’une redevance pour les tournois (LK)

h) Suppression de la concurrence pour les tounois (Brabant Wallon BBW)

i) Modification du règlement du critérium national (Commission nationale évènement CNE)

Nous vous donnerons des nouvelles après la réunion lors de laquelle ces points seront vôtés.

1. **Championnats de Belgique série A** :

Ils se dérouleront à Spa le week-end du 29 février et du 1 mars et sont organisés par l’aile francophone.

Le samedi auront lieu les doubles ainsi que les poules qualificatives pour le tableau final.

Le dimanche place au tableau final ainsi qu’à une compétition handi en chaise.

Le dimanche également une réception aura lieu à laquelle seront invités tous les anciens champions de Belgique issus de la partie francophone

1. **Labellisation** :

12 clubs ont enregistré leurs données dans l’espace réservé à la labellisation.

Si les critères de cotations sont parfois trop strictes et compliqués, la ligne de conduite de ce label est donné par l’Adeps qui table principalement sur les aspects : jeunesse, dames et arbitrage.